

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5227 - Lundi 19 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE :

Le mouvement Agir affiche ses ambitions



BAC AGRICOLE :

**Les quatorze candidats ont
répondu présent**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

09 Djamadul - Awal 1448

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Octobre 2026

Lever du soleil:

05h 42mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 04h 30mn

Dhouhr : 11h 57mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib : 18h 07mn

Incha : 19h 21mn



JUSTICE :

Hadji Djambae condamné à 15 ans de réclusion criminelle

La Cour d'assises de Moroni a condamné, jeudi 15 octobre, Hadji Djambae, 45 ans, à 15 ans de réclusion criminelle et une amende de 2 millions de francs comoriens pour tentative d'agression sexuelle sur une mineure de 10 ans. Les faits remontent au 21 décembre 2025, à Moidzazambwani. Lors de l'audience, le ministère public avait requis 17 ans de réclusion criminelle, tandis que la défense plaidait pour une requalification des faits.

Prévu initialement le 14 octobre, le procès de Hadji Djambae s'est finalement tenu le lendemain devant la Cour d'assises de Moroni. L'accusé, placé en détention depuis le 24 décembre 2025, devait répondre de faits de tentative d'agression sexuelle sur une enfant âgée de 10 ans. Selon les éléments présentés à l'audience, les faits se seraient produits dans la soirée du 21 décembre 2025, alors que plusieurs habitants de Moidzazambwani étaient réunis pour suivre la retransmission du match de football entre les Comores et le Maroc. La mère de l'enfant, présente avec ses enfants, avait demandé à sa fille d'aller chercher une chaise, accompagnée de Hadji



Djambae. Ne voyant pas sa fille revenir, elle avait décidé de partir à sa recherche. C'est en se rendant à son domicile qu'elle aurait découvert une situation suspecte. Deux jours plus tard, le 23 décembre, elle déposait plainte auprès des autorités. L'audition de la mineure a constitué l'un des principaux moments de l'audience. Entendue devant la présidente de la Cour et les membres du jury, l'enfant a relaté les circonstances dans lesquelles l'accusé l'aurait conduite dans une chambre avant de tenter d'abuser d'elle. Selon son témoignage, l'arrivée de sa mère aurait interrompu les faits. À la

barre, Hadji Djambae a reconnu une partie des faits qui lui étaient reprochés. L'homme de 45 ans a notamment admis avoir demandé à l'enfant de s'allonger sur un lit et avoir eu l'intention de commettre l'acte, tout en soutenant qu'il n'était pas allé jusqu'à son accomplissement. L'audience a également permis de revenir sur les liens qui existaient entre l'accusé et la famille de la victime. Selon les déclarations de la mère, l'enfant avait vécu pendant plusieurs années auprès de la sœur de Hadji Djambae, qui est également sa tante paternelle. Une proximité familiale qui explique la confiance dont bénéficiait jusque-là

l'accusé. Constituée partie civile, la famille de l'enfant a fait savoir, à travers son avocat, qu'elle ne réclamait aucune indemnisation financière. « Nous ne voulons rien. Nous ne voulons pas d'argent. Nous souhaitons seulement une application stricte de la loi », a déclaré son conseil devant la Cour. Dans son réquisitoire, le ministère public est revenu sur la gravité des faits et la vulnérabilité de la victime. Il a notamment mis en avant la constance des déclarations de l'enfant depuis sa première audition et rappelé la nécessité d'assurer la protection des mineurs face aux violences sexuelles. Estimant que les éléments

constitutifs de la tentative étaient réunis, le parquet a requis une peine de 17 ans de réclusion criminelle contre l'accusé. De son côté, Me Halifa Elhade, avocat de la défense, a contesté la qualification pénale retenue par l'accusation. Sans nier l'ensemble des faits évoqués au cours des débats, il a soutenu que l'élément matériel de la tentative d'agression sexuelle n'était pas établi. Il a notamment invoqué un désistement volontaire de son client, estimant que celui-ci avait interrompu ses agissements. L'avocat a ainsi demandé à la Cour de requalifier les faits en détournement de mineur. Il a également sollicité le bénéfice du doute, tout en faisant état des regrets exprimés par son client. Après avoir entendu les différentes parties et délibéré, la Cour d'assises n'a pas suivi les arguments de la défense. Elle a retenu la culpabilité de Hadji Djambae pour tentative d'agression sexuelle sur mineure et l'a condamné à 15 ans de réclusion criminelle ferme, assortis d'une amende de 2 millions de francs comoriens. Le verdict met un terme à cette étape de la procédure judiciaire, près de dix mois après les faits.

El-Aniou Fatima

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Direction de Lutte contre le Sida

جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية

الإدارة العامة للصحة

AVIS A MANIFESTION D'INTERET

RELANCE : recrutement d'un (e) Psychologue pour la subvention COM-C-MOH/GC7 financée par la subvention Fonds Mondial.

Le Ministère de la Santé et de la protection Sociale à travers la Direction de Lutte contre le Sida (DLS), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-C-MOH/GC7 financée par le Fonds Mondial compte recruter :

- Un (e) psychologue pour les besoins de la subvention COM-C-MOH/GC7 ;

de psychologue ;

- Le curriculum vitae mettant en exergue les expériences en rapport avec le poste ;

- Les copies certifiées des diplômes et attestations ;

- Un certificat de travail ;

- Une photocopie de la pièce d'identité ;

- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de chaque consultation auprès du Secrétariat de la DLS sis Route Kalfane-Asgaraly-Moroni du lundi au jeudi de 08 h à 17 h 00, le vendredi de 08 h à 12 h.

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat de la DLS, sous plis fermé et à adresser à Monsieur le Directeur de la DLS, sis Route Kalfane BP : 6125 avec la mention **Recrutement d'un (e) psychologue pour la subvention COM-C-MOH/GC7.**

Tél : 773 94 36 / 334 17 07/ 332 12 66 / 356 30 02

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIER DE CANDIDATURES : Le Jeudi 05 novembre 2026 A 11 H 30

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté au poste

POLITIQUE :

Le mouvement Agir affiche ses ambitions

Une semaine après son rassemblement à Ikoni, le Mouvement Agir entend consolider son implantation sur le terrain. Lors d'un point de presse tenu vendredi 16 octobre dernier à Moroni, ses responsables ont dressé un premier bilan de leur tournée de sensibilisation, défendu la légalité de leurs rencontres dans des espaces privés et réaffirmé leur indépendance politique.

Le mouvement Agir poursuit son bonhomme de chemin. Après plusieurs déplacements dans différentes localités, notamment à Oichili et à Bambao, ses responsables entendent consolider leur présence. Lors d'un point de presse organisé à Moroni, un membre dirigeant est revenu sur les motivations à l'origine de cette initiative. « Nous sommes arrivés à un moment où nous nous sommes dit qu'il est temps de réfléchir au bien-être de notre cher pays », déclare Ibrahim Ahamada, membre du mouvement et coordinateur de l'action politique et sociale. Selon lui, la création du parti marque le début d'un travail de proximité destiné

à expliquer ses objectifs et à recueillir l'adhésion des populations. Il salue les habitants des localités visitées pour leur accueil et leur mobilisation, tout en appelant les sympathisants à rejoindre leur cause.

La rencontre organisée à Ikoni la semaine dernière a suscité des réactions sur les réseaux sociaux, notamment sur les conditions dans lesquelles Agir tient ses réunions. Face aux critiques, Ibrahim Ahamada a défendu le choix des lieux de rassemblement et salué l'autorisation accordée par le maire de Bambao Yamboini pour une rencontre dans un espace privé. « Les foyers sont des lieux privés et non des lieux publics. Ils sont construits par la population, et c'est auprès de celle-ci que nous demandons l'autorisation », marque-t-il. Il assure que le mouvement respecte les règles et rend hommage au maire pour sa réponse favorable à leur demande.

Abdou Salami Halidi, chargé de l'organisation et ancien directeur administratif et financier au ministère des Finances sous Saïd Ali Chayhane, défend également cette démarche. Il cite des rassemblements organisés à Mdé et



à Mkazi par la Convention pour le renouveau des Comores (CRC), le parti au pouvoir, pour illustrer ce qu'il présente comme une pratique courante. « Nous n'avons entendu personne dire que la CRC a bafoué l'interdiction du ministre de l'Intérieur », fait-il remarquer. Il souligne qu'aucun incident n'est enregistré lors des rencontres d'Agir à Koimbani et à Ikoni. Il se félicite également de la mobilisation observée, qu'il considère

comme un signe encourageant pour le mouvement.

À l'approche du deuxième anniversaire de sa création, le mouvement tient à clarifier son positionnement politique. Ibrahim Ahamada rejette toute assimilation du mouvement aux anciennes équipes politiques, notamment à l'actuel chef de l'État ou au parti au pouvoir. Il présente Agir comme une nouvelle structure politique qui cherche à se faire connaître à tra-

vers des actions de sensibilisation. Ses responsables entendent poursuivre leurs déplacements dans les localités et préparer les prochaines échéances politiques. Ils évoquent notamment la présidentielle de 2029, dans la perspective de la prochaine tournante. Le nouveau parti appelle ainsi les citoyens à s'intéresser à ses propositions et à participer à ses activités.

Ibnou M. Abdou

BAC AGRICOLE :

Les quatorze candidats ont répondu présent

Comme annoncé par la Direction générale de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle (DGETFIP) lors d'une conférence de presse tenue lundi dernier, les épreuves du baccalauréat agricole à Ngazidja ont effectivement débuté le 17 octobre au lycée technique de Mvouni. Les quatorze candidats inscrits ont tous répondu présent. Les épreuves se dérouleront sur cinq jours, avec notamment la présentation des projets pédagogiques des candidats.

Comme l'a indiqué le directeur général de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle (DGETFIP), Mohamed Tohir Abdourahim, cette initiative s'inscrit dans la vision du gouvernement et accompagne les orientations du ministère de l'Agriculture en faveur du développement du secteur agricole. Elle vise également à former des jeunes dans les filières techniques afin de répondre aux besoins du pays dans les années à venir », a rappelé Abdoullanziz Youssouf, directeur du lycée technique de Mvouni. « Les épreuves ont débuté ce samedi 17 octobre et les quatorze candidats

ont répondu présent. Ils seront évalués sur neuf modules de formation, notamment l'installation et l'entretien d'une culture, les sciences économiques et sociales, la gestion du cheptel, la langue française, la transformation et la conservation des produits agricoles, l'entrepreneuriat, les mathématiques, la physique-chimie et, enfin, le projet pédagogique.

Les examens se dérouleront sur cinq jours, et chaque candidat présentera son projet pédagogique au cours de cette période », a précisé Abdoullanziz Youssouf. Selon lui, la délibération est prévue pour le 23 octobre prochain. Il a souligné l'im-

portance de cet examen pour les candidats, qui constitue une opportunité aussi bien pour la poursuite de leurs études que pour leur insertion professionnelle. « Il faut savoir que cet examen représente une véritable opportunité pour ces candidats. Il s'agit d'un examen national, au même titre que le baccalauréat. Après l'obtention de ce diplôme technique, ils pourront poursuivre leurs études techniques à l'étranger ou intégrer directement le monde du travail, notamment au sein d'une entreprise.

Concernant la poursuite des études à l'extérieur, nous avons un partenariat avec le lycée technique de

La Réunion. Nous continuons également à élargir notre réseau de partenaires afin de permettre à nos étudiants, une fois leur baccalauréat agricole obtenu, de poursuivre leurs études supérieures à l'étranger », a-t-il souligné. Le directeur du lycée technique de Mvouni a annoncé que plusieurs autres examens techniques et formations relevant du secteur de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle seront organisés l'année prochaine.

Nassuf Ben Amad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Hamdi Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Electronique : connectivitecomoros@gmail.com
copie à rpm.connectivitecomoros@gmail.com

AGRICULTURE :

La conservation des récoltes au cœur des enjeux alimentaires

Célébrée le samedi 17 octobre dernier à Fomboni, la Journée mondiale de l'alimentation a mis en avant les défis cruciaux de la conservation et de la commercialisation des récoltes aux Comores. L'événement s'est déroulé en présence du secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath, du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, Dr Daniel Ali Bandar, ainsi que du ministre de l'Aménagement du territoire, Chekidine Saïd Madi, et a été couplé à une foire agricole.

A Mohéli, les difficultés du secteur ne se limitent pas à la production ; la conservation des récoltes et leur acheminement vers les marchés constituent des préoccupations majeures. Placée sous le thème « Innover aujourd'hui pour nourrir demain », cette édition a permis au secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath, de reconnaître les obstacles rencontrés par les producteurs locaux. « Nous savons que l'agriculture est une branche essentielle à Mohéli et nous sommes très attentifs à son évolution. Nous avons bien pris la mesure du problème : il s'agit de protéger les denrées alimentaires après la récolte », a déclara-

ré Nour El-Fath. Il a annoncé son intention d'échanger avec le ministre de l'Agriculture pour trouver des solutions adaptées, tout en soulignant que la future construction du port de Mohéli facilitera l'acheminement des produits vers les autres îles. De son côté, le ministre de l'agriculture, Dr Daniel Ali Bandar a rappelé le rôle stratégique des Centres ruraux de développement économique (CRDE) dans l'accompagnement des agriculteurs, faisant écho aux directives du chef de l'État en faveur d'une implication accrue des acteurs du secteur. Le ministre a également mis en avant l'importance de l'entrepreneuriat agricole et de la mobilisation de la jeunesse, insistant particulièrement sur la nécessité de structurer la conservation pour éviter les pertes et prolonger la disponibilité des vivres sur les marchés. Représentant le directeur de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Elamine Bedja a quant à lui insisté sur la modernisation des pratiques grâce à des outils innovants tels que la cartographie des sols et la télédétection. Ces technologies permettent de caractériser les terres, d'identifier les zones de culture les plus adaptées, d'optimiser les rendements et d'anticiper les défis climatiques futurs.



En ouvrant les festivités, le maire de Fomboni, Takidine Mahamoudou, a salué le choix de l'île pour abriter cette célébration nationale. « Mohéli est une terre de production agricole importante ; ce choix est donc amplement mérité », s'est-il félicité. Organisée par le ministère de l'Agriculture à travers la Direction nationale des stratégies agricoles et de l'élevage (DNSAE), cette foire constitue la dernière étape d'un cycle de manifestations menées à Ngazidja, Anjouan et Mohéli. Elle s'inscrit dans le cadre du Projet de renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligentes face au climat (CVA), une initiative clé pour valoriser la production locale et garantir la sécurité alimentaire dans le pays.

Mohamed Ali Nasra

UNION DES COMORES

Unité — Solidarité — Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé



UNITÉ TECHNIQUE DE GESTION DE L'ASSURANCE MALADIE (UTGAM)



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية

الإدارة العامة للصحة

Réf. NOUTGAM/2026/02

Objet : Le présent appel d'offres a pour objet :
Fournitures et installation de systèmes hybrides solaires/générateurs à l'UTGAM ANJOUAN et MOHLEI

1. Le Gouvernement comorien a à l'UTGAM une subvention pour soutenir la mise en place et l'opérationnalisation de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG). Une partie de ces fonds sera utilisée pour financer la fourniture et l'installation de systèmes hybrides solaires/générateurs destinés aux bureaux de l'UTGAM à Anjouan et Mohéli. Les fournitures et services connexes doivent être livrés et mis en service dans un délai de 90 jours par lot.
- Lot 1: Site UTGAM (Mohéli) ;
- Lot 2 : Site de UTGAM (Anjouan).

2. Les soumissionnaires intéressés peuvent

obtenir des informations complémentaires et consulter le Dossier d'Appel d'Offre auprès de l'UTGAM/PAAMG, situé à Petite Coulée près de la Cour Suprême..

Tel : +269 336 29 08, +2693365420 ;

Email : gestutgam.amg@sante.gouv.km ;
comptable.amg@sante.gouv.km;
youssoufmahdyl@gmail.com;
saidabdousouly@yahoo.fr

3. Une visite obligatoire des sites est prévue le 20 octobre 2026 à 09h30 pour les deux lots : Lot 1

(UTGAM- Mohéli) et Lot 2 (UTGAM - Anjouan).

4. L'inscription préalable doit être faite par écrit - trois jours ouvrables avant la visite, auprès de :
Dr Mohamed Salim Ben Said Hafi (+269 334 77 66, UTGAM Anjouan)
Mme Fatima Abdou (+269 355 18 17, UTGAM Mohéli). Une attestation de visite sera délivrée et devra être jointe à l'offre correspondante.

5. Les offres doivent être déposées au plus tard le 27 octobre 2026 à 12h30 à l'adresse indiquée.

LANCEMENT LE 28 SEPTEMBRE 2026



Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES



THE WORLD BANK

IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



Coordonnateur(trice) de l'UGP ASCENT

• PROJET ASCENT / Banque Mondiale / SONELEC •

Un poste stratégique pour piloter le projet ASCENT et coordonner sa mise en œuvre, au service d'un accès élargi à une énergie durable, fiable et propre aux Comores.

Un poste stratégique pour l'accès à une énergie durable

Financé par l'IDA, ASCENT vise à accroître l'accès à une énergie durable, fiable et propre aux Comores : modernisation du réseau, extension de l'accès à l'électricité et à la cuisson propre, assistance technique et renforcement institutionnel.

Votre mission

Le/La coordonnateur(trice) du Projet est responsable de la direction stratégique, de la coordination générale et de la supervision de la mise en œuvre du Projet ASCENT. À ce titre, il/elle assure le pilotage global du Projet afin de garantir l'atteinte de ses objectifs de développement, la mise en œuvre efficace et efficiente des activités prévues, ainsi que le respect des obligations et des procédures applicables du gouvernement de l'Union des Comores et de la Banque mondiale.

Rattachement et interactions clés

Sur le plan hiérarchique, le /la Coordonnateur (trice) du Projet est placé sous l'autorité directe du Directeur Général de la SONELEC, à qui il rend compte de l'exécution technique, administrative et financière du Projet.

Le /la Coordonnateur (trice) du Projet assure une coordination étroite avec la SONELEC, le Ministère en charge de l'Énergie, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet. Il/Elle facilite l'engagement des parties prenantes et la collaboration institutionnelle, assure l'organisation des réunions du Comité de Pilotage du Projet ASCENT et veille à la traduction effective de ses orientations et décisions en plans d'action, activités de mise en œuvre et résultats.

Vos responsabilités en un coup d'œil

Domaine	Vos missions clés
Pilotage et coordination	Diriger la stratégie et la mise en œuvre, y compris le démarrage ; approuver les sous-projets et activités en temps opportun ; finaliser l'UGP et son recrutement ; superviser le personnel et les consultants ; préparer, consolider et suivre les PTBA ; recommander les ajustements ; actualiser le MEP et soumettre les modifications à la Banque mondiale pour non-objection.
Gestion technique	Valider les approches techniques et choix technologiques ; superviser les études et faisabilités, les travaux et la performance de l'Ingénieur-conseil, des entreprises et fournisseurs ; veiller aux spécifications, à la qualité, aux délais et aux normes techniques, opérationnelles, de santé et de sécurité ; identifier les risques et retards et suivre les mesures correctives.
Finances et marchés	Gérer le budget, les décaissements et la conformité des dépenses aux plans approuvés ; soumettre les rapports financiers et audits dans les délais ; coordonner les dossiers d'appel d'offres et leur non-objection ; superviser les marchés et contrats selon les procédures de la Banque mondiale et les délégations SONELEC ; mettre à jour les plans de passation des marchés et financiers.
Environnement et social	Veiller à la conformité aux normes et directives E&S de la Banque mondiale et aux instruments du projet ; superviser le PEES/ESCP ; gérer les risques et assurer le fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes.
Suivi et rapports	Suivre les indicateurs et la performance ; mobiliser les données auprès des entités concernées ; préparer et soumettre au Comité de Pilotage et à la Banque mondiale les rapports d'avancement, de revue à mi-parcours et d'achèvement, conformément au MEP.
Parties prenantes	Assurer la liaison avec les ministères, la SONELEC, les partenaires et administrations ; organiser le Comité de Pilotage et informer des progrès et difficultés ; représenter le projet aux niveaux national et régional ; faciliter la coordination institutionnelle, la communication et la visibilité des résultats.

Vos priorités dès la première année

Coordonner, superviser et soumettre les principaux livrables du projet dans les délais requis :

- Plan de travail détaillé du projet ;
- Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Rapports mensuels, trimestriels et annuels d'avancement du projet ;
- Rapports techniques relatifs aux infrastructures et activités mises en œuvre ;
- Rapports de suivi des indicateurs de performance du projet ;
- Rapports de suivi environnemental et social ;
- Rapports de suivi de passation des marchés et des décaissements ;
- Rapports d'exécution des missions, réunions et activités de coordination ;
- Rapport final de clôture du projet.

Profil recherché

Formation : diplôme d'Ingénieur (Bac+5 minimum) en génie électrique, énergies renouvelables, électromécanique, électrotechnique ou domaine équivalent pertinent pour un projet d'infrastructure énergétique.

Expérience : dix (10) ans minimums à des postes de responsabilité dans le secteur public et/ou privé, dont cinq (5) ans dans la gestion de projets d'envergure similaire financés par des partenaires techniques et financiers, incluant l'application rigoureuse des règles de gouvernance, de transparence et des procédures fiduciaires des bailleurs internationaux. Au moins cinq (5) ans dans le secteur de l'électricité et cinq (5) ans à un poste de responsabilité en coordination ou gestion opérationnelle de projets énergétiques ou d'infrastructures complexes.

Une expérience principalement administrative sans implication directe dans des projets techniques d'énergie ou d'électricité ne sera pas considérée comme suffisante.

Compétences clés :

- Maîtrise des procédures de la Banque mondiale et expérience de la mise en œuvre de projets conformes aux normes environnementales et sociales.
- Conception et mise en œuvre d'infrastructures électriques de production, de transport et de distribution ; suivi de travaux financés par des bailleurs internationaux constituant un atout majeur.
- Leadership d'équipes pluridisciplinaires, pilotage de projets complexes et prise de décision ; capacités d'analyse, de négociation et de communication avec les partenaires.
- Maîtrise des outils bureautiques et de gestion de projets.
- Français parlé et écrit requis ;
- Maîtrise de l'anglais obligatoire.

Modalités de candidature

Date limite de dépôt : 26 octobre 2026 à 16 h (heure des Comores)

Dossier à fournir :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la SONELEC ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge. Transmission du dossier :

- Par email** : secretariat.dg@sonelec-km.com
- Copie obligatoire** : a.abdallah.ascend.rpm@gmail.com
- Objet** : Candidature Coordonnateur(trice) UGP ASCENT – SONELEC
- Ou dépôt physique au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC.

Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai non examinées.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Pourquoi rejoindre la SONELEC ?

Contribuez à l'amélioration de la qualité, de la fiabilité et de l'accessibilité du service public de l'électricité et à la transition vers des solutions énergétiques plus durables aux Comores.

SONELEC vous donne les moyens d'agir.
Rejoignez-nous et faites la différence.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE PÉTANQUE :

Le doute plane sur la participation comorienne

À presque un mois des championnats du monde de pétanque (20-25 novembre), rien n'est encore décidé quant à la participation comorienne. Après avoir raté plusieurs rendez-vous tout au long de l'année, la fédération comorienne de la petite boule mise sur cette participation pour redorer son image et surtout préparer la grande échéance des jeux des îles de l'année prochaine.

Sauf que, jusqu'au moment où nous mettons sous presse, rien n'a encore été bouclé. Malgré les promesses de l'Etat qui aurait promis de donner la moitié des 18 millions nécessaires pour le voyage, les caisses de Fédération Comorienne, sont vides. Et l'inquiétude et d'autant plus palpable du côté des acteurs comoriens, qu'une absence à ce grand rendez-vous risque de nuire à l'image du pays, mais surtout avoir des répercussions négatives sur les prochaines échéances régionales, continentale et internationales. À quelques jours de cette échéance, l'urgence est donc de trouver une issue à cette impasse financière. Au-delà des promesses, c'est désormais des actes concrets que la Fédération attend pour sauver sa participation.

Car, dans le sport de haut niveau, une absence ne se limite pas à une simple compétition manquée, elle peut compromettre des années d'efforts et de préparation. Reste à savoir si les autorités sauront prendre la mesure de l'enjeu avant qu'il ne soit trop tard. Pour les athlètes comoriens, le compte à rebours est désormais lancé.

Si le délai pour l'enregistrement de la délégation du 15 septembre dernier a été respecté, on ne peut pas dire autant pour le paiement des frais d'engagement, qui était fixé au 15 octobre. Passé ce délai, la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeu Provençal se donne le droit de donner un délai supplémentaire aux retardataires, ou carrément de contacter les nations réservistes pour pallier l'absence de celles qui n'ont pas pu s'acquitter de cette somme qui avoisinerait les 2 millions de nos francs. Contacté par nos soins, les membres de la fédération n'ont pas souhaité s'exprimer. Contrairement au ministère de la jeunesse et sports qui assurent que les moyens seront mis à la disposition de la FCP. « Ce n'est qu'une question de temps, à notre niveau nous avons déjà signé et donner l'accord, c'est maintenant au trésor public de décaisser les



fonds pour permettre à nos boulistes de participer à ces championnats du monde », dixit le secrétaire général du ministère, Kaissane Hassane.

Autre enjeu pour l'avenir à moyen terme pour la pétanque comorienne, les 12e jeux des îles de l'océan indien. Une non-participation à ces 52e championnat du monde en Thaïlande, précipiterait la disqualification des poetanquistes comoriens lors de ces jeux à domicile. Un véritable séisme, si cela

devait arriver. Surtout que la pétanque reste l'une des disciplines susceptibles de nous apporter des médailles. À l'approche des Jeux, l'enjeu dépasse donc largement une simple participation mondiale, c'est toute la préparation de la pétanque comorienne qui est en jeu. Une éventuelle absence en Thaïlande pourrait fragiliser les ambitions nationales et compromettre les espoirs de médailles à domicile. Pour les Comores, qui auront à

cœur de briller devant leur public, chaque compétition internationale compte dans la quête de performance. Le risque serait alors de voir une discipline prometteuse payer le prix d'une impasse financière. Reste à espérer qu'une solution sera trouvée à temps pour préserver les ambitions des boulistes comoriens.

Imtiyaz



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ DES COMORES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arrêt définitif des recharges des compteurs à disque, PP1 et PP2 à compter du 1er novembre 2026

Dans le cadre de la modernisation de ses services et de l'amélioration de la gestion de la distribution de l'électricité, la Société Nationale d'Électricité des Comores (SONELEC) informe l'ensemble de sa clientèle que les recharges des compteurs à disque, PP1 et PP2 seront définitivement arrêtées à compter du 1er novembre 2026.

À cet effet, tous les clients disposant encore de ces anciens modèles de compteurs sont invités à procéder à leur remplacement par un compteur de nouvelle génération STS, **au plus tard le 31 octobre 2026.**

Passé ce délai, il ne sera plus possible d'effectuer des recharges sur les compteurs concernés. La SONELEC encourage donc ses abonnés à entreprendre les démarches nécessaires dès maintenant afin d'éviter tout désagrément ou toute interruption de leur alimentation électrique.

Pour effectuer leur demande de remplacement, les clients concernés peuvent se rapprocher des agences SONELEC de Foubouni, Mbeni, Mitsamihouli, Mitsoudjé et de la Centrale de Volo-Volo.

Cette opération s'inscrit dans la volonté de la SONELEC de moderniser ses équipements, d'améliorer la qualité de ses services et d'offrir à sa clientèle un système de comptage plus performant et adapté aux évolutions du secteur de l'électricité.

La SONELEC compte sur la compréhension et la collaboration de l'ensemble de ses clients pour assurer une transition dans les meilleures conditions.

La SONELEC rappelle que le 31 octobre 2026 constitue le dernier délai pour remplacer les anciens compteurs. N'attendez pas les derniers jours pour effectuer vos démarches.

SONELEC – L'énergie au service de tous.

Fait à Moroni, le 12 octobre 2026

La Direction Générale



Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES



Coordonnateur(trice) adjoint(e) de l'UGP ASCENT

• PROJET ASCENT / Banque Mondiale / SONELEC •

Un rôle clé pour appuyer la coordination du projet ASCENT et assurer le suivi technique et opérationnel des activités, au service d'un accès élargi à une énergie durable, fiable et propre aux Comores.

Un poste stratégique pour l'accès à une énergie durable

Financé par l'IDA, ASCENT vise à accroître l'accès à une énergie durable, fiable et propre aux Comores : modernisation du réseau, extension de l'accès à l'électricité et à la cuisson propre, assistance technique et renforcement institutionnel.

Votre mission

Le Coordonnateur(trice) Adjoint(e) du Projet est chargé(e) d'appuyer le Coordonnateur du Projet dans la coordination stratégique, technique, administrative et opérationnelle du Projet ASCENT, afin d'assurer une mise en œuvre efficace des activités conformément aux objectifs fixés et aux procédures applicables.

Rattachement et interactions clés

Sur le plan hiérarchique, le Coordonnateur(trice) Adjoint(e) du Projet travaille sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet et sous l'autorité du Directeur Général de la SONELEC. Il appuie le Coordonnateur (trice) du Projet dans le suivi de l'exécution technique, administrative et financière du projet. Le Coordonnateur (trice) Adjoint (e) assiste le Coordonnateur de Projet dans ses relations institutionnelles avec le ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures auquel l'UGP rend compte.

Le /la Coordonnateur(trice) Adjoint(e) du Projet assure une coordination opérationnelle étroite avec la SONELEC, le Ministère en charge de l'Énergie, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet ASCENT, sous la supervision du Coordonnateur du Projet.

Vos responsabilités en un coup d'œil

Domaine	Vos missions clés
Gestion technique	Contribuer à la planification, à la coordination et au suivi technique ; suivre les études, travaux et services ; veiller aux spécifications, à la qualité et à la sécurité ; identifier les contraintes et proposer des corrections.
Planification et exécution	Contribuer à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi des PTBA et plans de passation des marchés ; suivre le calendrier approuvé et les indicateurs ; identifier les risques et proposer des mesures d'atténuation.
Finances et marchés	Contribuer au suivi budgétaire ; appuyer les rapports financiers, audits et documents fiduciaires ; suivre leurs recommandations ; suivre les contrats de travaux, fournitures, services et consultants ; appuyer les dossiers techniques avec le spécialiste en passation des marchés ; veiller aux obligations contractuelles.
Environnement et social	Veiller à la prise en compte des exigences E&S ; contribuer au suivi du PEES/ESCP et des autres instruments ; suivre les mesures de gestion des risques et le mécanisme de gestion des plaintes, et contribuer à la résolution des plaintes
Suivi et rapports	Contribuer aux rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels ; consolider les informations techniques, financières et opérationnelles ; contribuer aux rapports pour la Banque mondiale, le Comité de Pilotage et les autorités nationales ; participer aux rapports de revue à mi-parcours et d'achèvement.
Coordination et continuité	Assurer la liaison opérationnelle sous la supervision du Coordonnateur ; contribuer aux réunions techniques, missions de supervision et Comité de Pilotage ; suivre les décisions ; assurer les autres missions relevant de ses fonctions et la continuité opérationnelle en cas d'absence du Coordonnateur, dans les limites des délégations accordées.

Vos priorités dès la première année

Contribuer aux livrables du projet sous la supervision du Coordonnateur :

- Contribution à l'élaboration du plan de travail détaillé du projet ;
- Appui à la préparation des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Contribution à la préparation des rapports mensuels, trimestriels et annuels d'avancement du projet ;
- Préparation des rapports techniques relatifs aux infrastructures et activités mises en œuvre ;

- Appui au suivi des indicateurs de performance du projet ;
- Contribution au suivi environnemental et social du projet ;
- Appui au suivi de la passation des marchés et des décaissements ;
- Préparation des comptes rendus de missions, réunions et activités de coordination ;
- Contribution à la préparation du rapport final de clôture du projet.

Profil recherché

Formation : Bac+5 en génie électrique, énergies renouvelables, gestion de projet, administration publique, économie ou domaine équivalent pertinent pour un projet d'infrastructure énergétique.

Expérience : sept (7) ans minimums dans le secteur public et/ou privé en coordination technique, suivi opérationnel ou gestion de projets, dont trois (3) ans dans la mise en œuvre ou le suivi de projets financés par des partenaires techniques et financiers, avec une bonne connaissance des procédures fiduciaires et des exigences de gouvernance des bailleurs internationaux. **Au moins trois (3) ans** en coordination technique, suivi opérationnel ou appui à la gestion de projets énergétiques ou d'infrastructures complexes.

Une expérience principalement administrative sans implication directe dans des projets techniques d'énergie ou d'électricité ne sera pas considérée comme suffisante.

Compétences clés

- Maîtrise des procédures de la Banque mondiale et expérience de la mise en œuvre de projets conformes aux normes environnementales et sociales.
- Coordination technique et suivi opérationnel d'infrastructures électriques de production, de transport et de distribution ; suivi de travaux financés par des bailleurs internationaux apprécié.
- Coordination d'équipes pluridisciplinaires, organisation et suivi des délais ; capacités d'analyse, d'initiative et de communication avec les parties prenantes.
- Maîtrise des outils bureautiques et de gestion de projets.
- Français parlé et écrit requis ;
- Anglais constituant un atout.

Modalités de candidature

Date limite de dépôt : 26 octobre 2026 à 16 h (heure des Comores)

Dossier à fournir :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la SONELEC ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge. Transmission du dossier :

- **Par email :** secretariat.dg@sonelec-km.com
- **Copie obligatoire :** a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com
- **Objet :** Candidature Coordonnateur(trice) adjoint(e) UGP ASCENT – SONELEC
- Ou dépôt physique au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC.

Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai non examinées.

Les candidats présélectionnés pourront être soumis à un entretien technique approfondi portant notamment sur les infrastructures électriques, la gestion de projets énergétiques, les procédures de la Banque mondiale et les enjeux opérationnels des sociétés nationales d'électricité.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter recrutementrh@sonelec.com ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.

Pourquoi rejoindre la SONELEC ?

Contribuez à l'amélioration de la qualité, de la fiabilité et de l'accessibilité du service public de l'électricité et à la transition vers des solutions énergétiques plus durables aux Comores.

SONELEC vous donne les moyens d'agir.
Rejoignez-nous et faites la différence.